



Bonjour c'est au sujet de l'achat d'une voiture

Par **olympie**, le **15/10/2008** à **17:03**

Bonjour mes parents ont acheté pour mon frère une voiture sans permis dans un garage à sorgues (84) en octobre 2007, il a eut une panne et lors du démontage de la voiture il s'avère que le moteur de la voiture a été soudé et quelques pieces aussi, que tout l'avant de la voiture tenait par des fils de fer. Quand mon père va était chez le concéionnaire il lui a affirmé que la voiture était déjà comme cela et que c'était la fabrication alors que le dépanneur a affirmé a mon père que c'était illégal. Quel reccours on mes parents envers le vendeur? Merci de me répondre!